

Un ministère de la culture Les priorités

Roger Fournier et Jacques Folch-Ribas

Volume 9, numéro 2 (50), mars 1967

Un ministère de la culture?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/29626ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fournier, R. & Folch-Ribas, J. (1967). Un ministère de la culture : les priorités. *Liberté*, 9(2), 30–36.

un ministère de la culture: les priorités

Au Québec, le monde de la culture se trouve dans le brouillard et la confusion. Nous affirmons cela d'autant plus facilement que nous ne sommes pas les seuls à le penser. Dans ces conditions, parler des priorités, c'est-à-dire déclarer qu'il faut commencer par ceci plutôt que par cela est une tâche extrêmement périlleuse.

Quel devrait être le rôle fondamental d'un Ministère des Affaires Culturelles ? RENDRE LA POPULATION SENSIBLE AUX CHOSES DE L'ESPRIT. Dans la situation actuelle du Québec, cela paraît d'une extrême importance. Grâce (?) aux Etats-Unis, dont nous faisons pratiquement partie, nous connaissons bientôt ce qu'il est convenu d'appeler la civilisation des loisirs. Dans dix ou quinze ans, le travailleur québécois aura beaucoup de temps, paraît-il, pour s'amuser, c'est-à-dire pour ne rien faire. Nous doutons, dans ces conditions, que le sport seul puisse remplir toutes ces heures de liberté. Par ailleurs, une éducation de qualité discutable, comme celle dont ce travailleur aura bénéficié, ne lui aura qu'émoussé la curiosité, et nous serons en présence de *l'homme moyen de la civilisation du loisir* = superficiellement instruit, intellectuellement peu courageux (ou peu curieux, sinon d'approximations et de vulgarisations) physiquement diminué par la consommation désordonnée. L'ennui sera probablement son sort.

De là à la pourriture, à la désagrégation de la société, il n'y a qu'un pas. Et on le franchira. Dans les rues de Los Angeles, on fait du piquetage pour demander la légalisation de certaines drogues, consommées d'ailleurs par des filles de 14 ans. Si la culture n'avance pas chez nous, c'est ce genre de destruction collective qui nous guette : ennui, drogue, gangstérisme, délinquance, avachissement général (décadence romaine) quoi encore ? Et alors, à quoi nous serviront nos routes, nos ponts, nos gratte-ciel, nos bateaux, nos chemins de fer, nos mines, notre semblant de luxe, si l'ennui nous ronge et si nous pourrissons ? Et cet ennui ne

serait pas celui d'un Baudelaire, *spleen* distingué de la saturation intellectuelle, mais l'ennui sordide du seul désir des objets, l'ennui du matérialisme. Nous rejoignons ce que dit par ailleurs Jacques Godbout lorsqu'il parle de ce besoin de « mythes », de choses créées.

Dans quinze ans grâce au voisinage des Américains, nous vivrons comme des « nouveaux riches ». C'est à ce malheur qu'il faut faire face.

LA CULTURE ET LA CREATION ARTISTIQUE SONT
AUSSI IMPORTANTES QUE LA POSSESSION DE NOS RI-
CHESSES NATURELLES ET LEUR EXPLOITATION.

Si on étend la culture à la masse, comme les moyens de communication modernes tendent à le faire ou peuvent le faire, l'homme de demain saura "des tas de petites choses", mais il ne sera pas cultivé. Y a-t-il un rapport entre cette situation et les priorités ? Par où commencer ? Quelles sont les disciplines de création qu'un Ministère des Affaires Culturelles devrait d'abord favoriser ?⁽¹⁾

PREMIERE REACTION.

Il nous est apparu inconcevable qu'un art soit négligé au profit d'un autre. Par exemple, est-il possible qu'on laisse pourrir 5 danseurs de calibre international ou cinq peintres, au profit de 40 comédiens ? Si un Québécois a le goût de pratiquer tel art plutôt que tel autre (et s'il a du talent), il devrait pouvoir le faire au même titre que celui qui veut chanter ou jouer la comédie (arts populaires, au sens de commun, au sens de « plus faciles ».)

(1) Car enfin, il est peut-être techniquement impossible de consacrer l'énorme budget nécessaire au soutien de toutes les disciplines, à la fois et entièrement; mais si tel est le cas, l'étude des priorités s'impose d'elle-même. A notre connaissance, cette façon d'aborder le problème n'a jamais été utilisée ici, tant l'esprit de planification fait défaut (lorsqu'il ne déplaît pas carrément).

Donc, l'angle sous lequel on doit envisager les choses est le suivant : qu'est-ce qui est le plus menacé, dans le contexte actuel de la province ? Un art peut nous sembler plus important qu'un autre et ne pas être menacé du tout.

DEUXIEME REACTION.

Donc, et puisque tout est à faire, il faut investir à pleine puissance dans tous les domaines, dans toutes les disciplines, depuis la chanson jusqu'à l'arrangement floral, en passant par la flûte à bec. C'est la solution idéale. Mais il faut être réaliste et avoir pitié du ministre des finances. Déjà, faire instruire nos enfants est un problème qui semble insoluble, à cause du prix qu'il faut y mettre.

TROISIEME REACTION.

Il faut se résigner à un choix. Dans l'état actuel des choses, si on se reporte à ce qui a été établi au début de cet article, il semble clair qu'on doive avantager d'abord le domaine de la création, et par ordre d'importance, a) la littérature, b) le cinéma, c) la télévision.

a. *LA LITTERATURE* — Il est bien possible que dans deux cents ans, on communique par des signes qui seront autre chose que des mots, mais pour les quelques années à venir (!), la langue écrite sera certainement encore le meilleur moyen de faire passer des idées ou des sentiments d'un cerveau à un autre. Le romancier et le poète, faiseurs de mythes, inventeurs d'histoires, créateurs d'images, scruteurs d'âmes, éveilleurs d'esprits, sont donc des hommes qu'il faut encourager à produire. Car nous avons besoin d'un grand réservoir de « choses inventées ». La lecture, la culture et le sort de l'écrivain sont intimement liés.

Donner des bourses aux écrivains est un beau geste souvent utile, mais qui ne règle rien. Ce qui compte pour l'écrivain, c'est d'être lu. Et s'il est lu par 50 ou 60,000 personnes, ce qui serait tout à fait normal pour une population de 6 millions d'habitants, il n'aura plus de problèmes financiers. L'écrivain pourra alors abandonner son « job » à d'autres qui en ont besoin et vivre de sa plume. Pour en arriver là, ce qui serait normal, il faut que le

public ait le goût de la lecture et surtout, qu'il sache que des écrivains canadiens-français existent. Le public est intéressé par les comédiens parce qu'il les entend à la radio et les voit à la télévision. De même, on consomme certains produits parce que la publicité nous en parle. Il faudrait donc lancer une campagne de publicité à la télévision, qui viserait à faire connaître les écrivains de chez nous. Renseignements pris, il en coûterait environ \$100,000. pour parler tous les jours de nos écrivains au canal 2 et au canal 10 pendant un an. Ce n'est pas énorme, et le résultat serait surprenant. L'expérience a prouvé depuis longtemps que la publicité rapporte.

Il y a quelques années, consciente de sa « mission », la Société Radio-Canada a voulu faire quelque chose pour encourager les lettres. Une fois par semaine, pendant une demi-heure, nous avons donc vu des hommes et des femmes (sans doute très respectables), *analyser* les oeuvres importantes de la littérature canadienne. Ce fut écoeurant, au sens propre du terme. C'est-à-dire que cette émission a écoeuré le public, lui a fait détester la littérature plutôt que de l'attirer vers elle. L'analyse est une chose amusante et même passionnante, mais pour un petit groupe d'« élus » seulement. Elle ne peut pas intéresser le grand public. Par conséquent, elle ne peut en rien promouvoir la vente d'un livre. Ce qui compte, c'est qu'on lise un livre. Ce qui compte, c'est qu'on lise beaucoup. La culture est au bout d'une énorme pile de livres dont on peut avoir oublié le contenu. Si la télévision se propose encore une fois de « faire quelque chose », elle devrait donc le faire dans le sens de la publicité, et sous l'égide du Ministère de la Culture. On pourrait faire une bonne émission de télévision « à propos » des écrivains. Qu'on parle d'eux, qu'on les rende mystérieux, il n'en faut pas plus pour attirer le public vers leurs oeuvres. Cela, il nous semble, n'empêcherait pas le romancier ou le poète de travailler dans le calme.

Dans le même ordre d'idées, un Ministère pourrait et devrait avoir une politique de présence littéraire aux quatre coins du pays. Il n'y a qu'une soixantaine de librairies dans la province de Québec. C'est honteux. Le ministère des Affaires Culturelles a le devoir de mettre sur pied plusieurs autres points de vente, en fournissant le local et le personnel. Plus tard, ces magasins pourraient revenir à l'entreprise privée ou rester une source de revenu pour l'état. Une formule est à trouver.

Les bibliothèques sont importantes et il serait souhaitable qu'elles aient les moyens ou la volonté (?) d'acheter certaines oeuvres qui s'en vont régulièrement aux Etats-Unis. Mais ces institutions, dans un pays en voie de développement comme le nôtre, nous paraissent moins capitales que le domaine de la création.

b. *LE CINEMA* — Contrairement à ce qui se passe pour la littérature, le goût du public pour le cinéma est assez accentué. Mais là où les choses se gâtent, c'est que le cinéma étranger (américain et autre) occupe la première place. Le problème majeur du cinéma est avant tout un problème de diffusion, de distribution. Encore là, ce ne sont pas des bourses aux scénaristes ou à d'autres qui vont régler le problème. Les cinéastes sont là, en nombre suffisant, et ils attendent la possibilité de pratiquer leur métier.

Il semble qu'il serait assez peu coûteux et relativement facile de pourvoir la province de quelques salles où l'on présenterait les films canadiens. Avec une publicité convenable, le public irait voir nos films tout comme il va voir Vigneault et les autres chansonniers.

Mais les choses ne doivent pas s'arrêter là. Si le cinéma canadien est bon pour les Canadiens, il devrait être bon pour les étrangers. La distribution à l'étranger n'est pas une chose facile, mais est-ce qu'on s'en est déjà occupé sérieusement ?⁽²⁾ Est-ce que des cinéastes québécois ont déjà eu la chance de rencontrer un ministre des Affaires Culturelles ? . . . C'est en discutant avec les gens du métier qu'on trouvera des solutions. Dans le monde de demain, la création cinématographique est aussi importante que la littérature. C'est de cela d'abord qu'il faudrait être convaincu. Le ministère s'apercevrait ensuite que tout est à faire.

c. *LA TELEVISION* — Nous ne voulons pas parler de la télévision comme d'un art en voie de s'éteindre, un art dont les ouvriers seraient en train de mourir de faim. On sait, au contraire, que cette « chose » est assez lucrative. Mais la télévision, dans le monde d'aujourd'hui et de demain, est et sera le plus grand

(2) Nous nous le sommes déjà demandé, en particulier dans le numéro spécial CINEMA publié par Liberté (No 44-45).

moyen de diffusion connu; c'est dans ce sens qu'il faut y apporter une attention particulière. Jusqu'à présent, la télévision a été une sorte de bric-à-brac. A côté de la publicité la plus avilissante, surgit soudain une image rayonnante qui parle de choses importantes comme le bonheur, la mort, la guerre, le syndicalisme, etc.⁽³⁾. La télévision est une force, un moyen d'étendre la culture, qu'il faut contrôler absolument, et le problème se pose, d'une intervention ministérielle dans un domaine jusqu'ici fédéral.

La première structure d'aide à la télévision ne serait-elle pas la création et l'exploitation par le Ministère de la Culture d'un émetteur de télévision ? Celui-ci ne devrait, dans ce cas, accepter aucune publicité.

Le gouvernement du Québec peut-il posséder son propre réseau de télévision ? Cela lui donnerait l'illusion d'être bien « maître chez lui. » Nous sommes certes un pays en voie de développement, et la télévision est un luxe. Cependant, il faut cesser de dire que certaines choses ne nous regardent pas, sous prétexte qu'elles viennent d'Ottawa. On discute à propos des routes transcanadiennes, pourquoi ne pourrait-on pas le faire à propos du plus grand moyen de communication jamais inventé ? Un Ministère des Affaires Culturelles se devrait de mettre son nez dans la télévision, fût-elle en provenance de New York, de Paris ou d'Ottawa, et faire d'elle un véritable véhicule de la culture. Sinon, elle détruira allègrement ce que des années de travail nous auront fait acquérir. Dans le même ordre d'idées, il faut remarquer que la télévision privée n'a pas tous les droits, sous prétexte qu'elle a payé un permis d'exploitation. Si les règlements qui existent aujourd'hui ne sont pas à la hauteur de la situation, il faut les changer et ce serait encore le devoir d'un Ministère des Affaires Culturelles que d'instituer un certain nombre d'instruments gouvernementaux freinant l'influence avilissante (anti-culturelle) de la télévision privée.

(3) *La télévision ne peut pas être commerciale en même temps que non commerciale, car autrement elle donne d'une main et retire de l'autre. Exemple : si vous voulez être heureux, buvez du Coke. Et cela, tout de suite après avoir montré que le bonheur c'est l'amour, en présentant Les Caprices de Marianne.*

QUATRIEME REACTION

Le choix des trois priorités dont nous avons parlé ne définit à notre sens qu'une urgence, et n'enlève rien à toutes les autres créations comme moyens de diffusion de la culture. La peinture, le théâtre, la musique, la danse... bien sûr ! Il n'y a pas de création qui ne soit importante; dans un orchestre, tous les instruments sont utiles. Mais tout se tient, fort heureusement. Si on commence par le commencement, c'est-à-dire l'enrichissement de l'esprit, le reste suivra de lui-même. Un homme renseigné finira bien par aller au théâtre, par aller au concert, s'acheter des disques, s'acheter des peintures ou des reproductions... Bien sûr, il appartient au Ministère des Affaires Culturelles de régler la diffusion, mais une chose est certaine : si on investit dans les domaines stratégiques, tous les arts ne peuvent qu'entrer dans une ère de progrès, la culture devenant le fait d'une bonne moyenne. Rappelons qu'aujourd'hui, elle est le fait d'une minorité.

REMARQUE SUR LE THEATRE,
EN GUISE DE JUSTIFICATION

Depuis longtemps, on sonne le glas du théâtre à Montréal, on en parle beaucoup, on semble aimer le voir en état de crise. Sous une forme ou sous une autre, le théâtre existera toujours, à cause de ce besoin inné que nous avons de regarder certaines choses comme si elles étaient vraies. C'est pourquoi le théâtre n'est pas réellement un art menacé. En supposant que le Québec soit plongé dans une sinistre pauvreté, il se trouvera toujours quelqu'un pour se lever, monter sur des planches et faire semblant de faire quelque chose. Nous croyons que le théâtre ne constitue pas une priorité parce qu'il ne constitue pas un véhicule de transmission de culture efficace, populaire et complet (on ne peut pas tout dire à l'aide du théâtre ; à l'aide du livre, de la télévision et du cinéma : si. Et à tout le monde ensemble).

Cette remarque nous semble pouvoir s'appliquer trait pour trait à l'art plastique, à l'opéra, à la danse, à la musique. Elle a guidé notre choix des priorités, puisqu'il fallait faire ce choix.

ROGER FOURNIER
JACQUES FOLCH